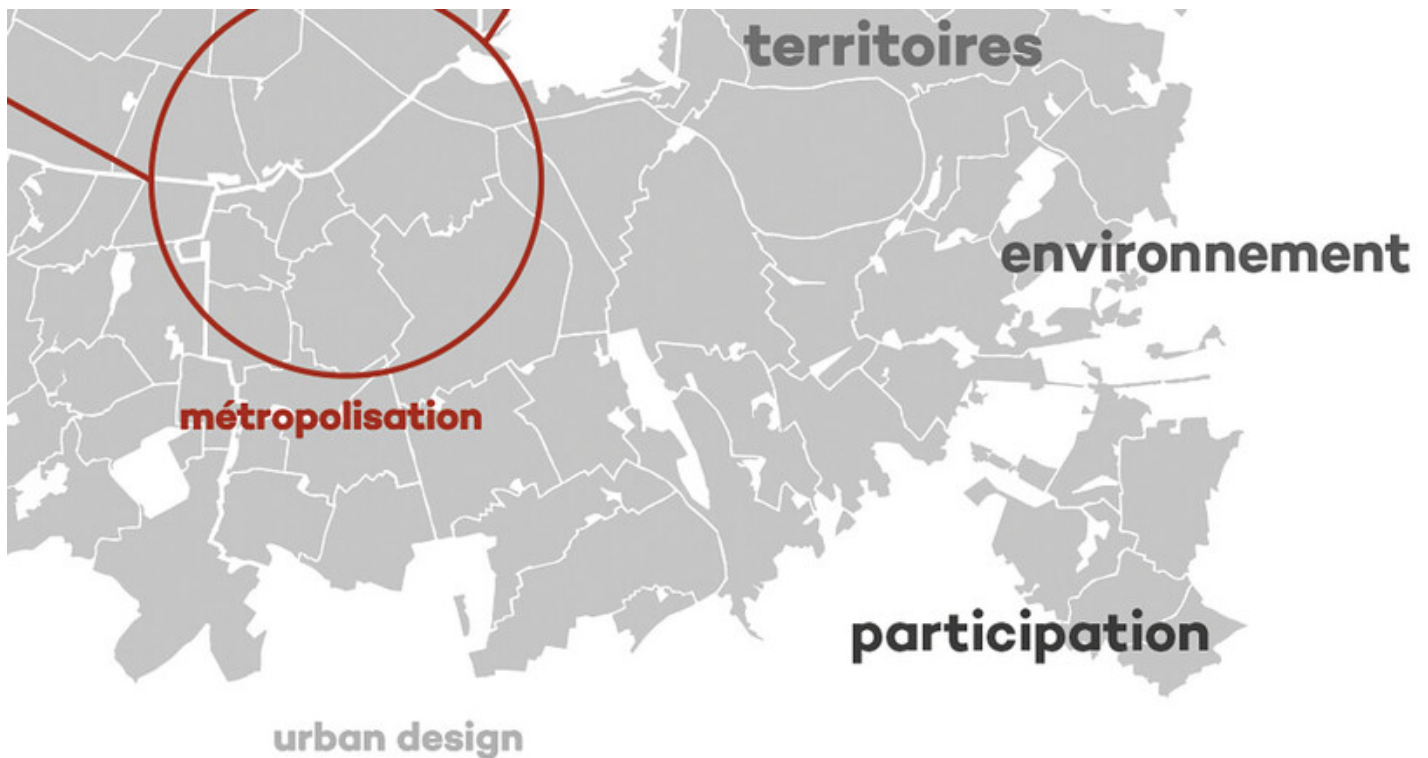


Montage et ingénierie financière du projet urbain

Formation Professionnelle Qualifiante



OBJECTIF DE LA FORMATION

Appréhender, dès la conception, la soutenabilité économique et financière des projets urbains et la définition du « bon » montage, toujours spécifique à un contexte donné.

CONTENU DE LA FORMATION

- Approche systémique de l'aménagement urbain et les différentes filières (incitative, négociée, publique)
- Logique économique et stratégie des acteurs : propriétaires, collectivités, aménageurs, promoteurs, bailleurs, EPF, investisseurs, ...
- Bilans d'aménagement et de promotion ; leviers d'optimisation (une séance sera dédiée à une simulation autour d'un cas pratique)
- Principes de financement des équipements publics et choix des outils
- Montages opérationnels et partenariats : les enjeux et principes du montage, les différentes modalités de formalisation des engagements (charte, protocole, convention, contrat...), les ressorts de la négociation publique-privée et les leviers de la collectivité (maître d'ouvrage)

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation vous serez en capacité de

- Cerner et évaluer les enjeux économiques et financiers d'un projet au cours de ses différentes phases ;
- Appréhender les fondements des stratégies économiques et financières des acteurs parties prenantes (collectivités, aménageurs, promoteurs, bailleurs, investisseurs, EPF — Établissements publics fonciers...);
- Contribuer à l'élaboration d'un montage opérationnel et financier (de la stratégie foncière, au choix des outils et procédures d'aménagement, de financement des équipements publics, jusqu'à la stratégie de cessions foncières et de réalisation des programmes immobiliers, ainsi que du type de partenariat) en mobilisant des analyses et des méthodologies de références.

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse à des professionnel.les en exercice au sein des maîtrises d'ouvrage (collectivités territoriales, bailleurs...), de structures d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (bureau d'étude et de conseil en urbanisme) ou de structures opérationnelles (aménageurs, promoteurs...).

Pour sa pleine appropriation, une connaissance du champ de l'urbanisme est indispensable.

MODALITÉS ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule entièrement en présentiel. Elle alterne des interventions d'enseignant.es-chercheur.euses et de professionnel.les du monde l'aménagement. Plusieurs exemples viendront illustrer le propos et des cas pratiques seront proposés aux participant.es au fil des séances. Au moins un déplacement dans une collectivité francilienne sera organisé : visite d'opération et présentation du montage et des modalités de financement associées.

A noter : la formation correspond à un module du Master 2 Maitrise d'Ouvrage des Projets Urbains (MOPU). Le public comprend donc les auditeurs et auditrices de la promotion en cours du master.

La **formation est animée par** : Marie LLORENTE, économiste de l'aménagement, chercheure-consultante ayant fondé sa propre structure, en collaboration avec des intervenant.es professionnel.les spécialistes du domaine.

Évaluation/validation de la formation

Réalisation (hors temps des séances) d'une note d'étonnement réflexive sur le contenu de la formation de 2 à 3 pages, qui pourra s'appuyer sur les missions professionnelles.

Épreuves validation ECTS (facultatives, réalisation hors temps des séances) :

- Analyser une opération à l'aune de la notion de filière d'aménagement (le stagiaire devra proposer le projet qu'il souhaite analyser)
- Analyser un bilan d'aménagement et mettre en évidence les leviers d'optimisation (la description du cas et les données d'entrées seront transmises)

Sanctions de la formation

Délivrance d'un certificat de réalisation par l'Université Paris-Est Créteil ;
Sous réserve de validation de l'épreuve d'évaluation : attribution de 3 ECTS Master Maîtrise d'ouvrage des projets urbains, Mention Urbanisme et Aménagement.

Durée : 33h (5,5 jours)

Lieu de la formation : Ecole d'urbanisme de Paris, 12 bd Copernic, Champs-sur-Marne / RER A Noisy-Champs (5' à pied)

Tarif : 700 euros

Contact (information et inscription) : fc-eup@u-pec.fr

Calendrier de la formation

- Vendredi 22 septembre 2023 / 09h30 -12h30 14h00 -17h00
- Samedi 23 septembre 2023 / 09h30 -12h30 14h00 -17h00
- Vendredi 6 octobre 2023/09h30 -12h30 14h00 -17h00
- Samedi 7 octobre 2023 / 09h30 - 12h30 14h00 -17h00
- Vendredi 13 octobre 2023 / 09h30-12h30 14h00 -17h00
- Vendredi 20 octobre 2023 / 09h30 - 12h30